



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 23 avril 1964 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Genthod

est convoqué pour

le mardi 7 mai 2019 à 20h30

Conseil municipal annulé

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 9 avril 2019
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Rapport du vérificateur des comptes
5. Proposition du Maire relative à l'approbation des comptes 2018 dans leur intégralité (délibération) – **POINT REPORTÉ**
6. Propositions de la Mairie
7. Propositions individuelles et questions
8. Divers

Genthod, le 18 avril 2019

Carol Borloz-Neuffer
Présidente du Conseil municipal

